



Procès-verbal de l'assemblée générale de printemps
Hôtel de Ville d'Echallens
Samedi 19 avril 2008 à 9h30

Présents :

Michèle Thonney Viani, présidente

Janick Budry, Claire Beerens-Magnin, Béatrice Claret, Estelle Favre, Francine Gex-Loth, Michel Niquille, Eric Nusslé, Christian Perler, Véronique Pfeiffer.

Excusées :

Marianne Bornand, pour motifs familiaux ; Danièle Candaux et Claire Richard, pour raisons professionnelles ; Marlyse Rytz, pour raison de santé.

La présidente ouvre la séance à 9h40 en souhaitant la bienvenue à chacun et en remerciant Claire-Lise Beerens-Magnin pour l'organisation de l'accueil à Echallens.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour tel qu'il a été envoyé avec la convocation est accepté à l'unanimité. Cependant, plus tard, au point 4, la nécessité d'insérer un point supplémentaire apparaît. Dès lors, un point 8 nouveau est prévu : élection de deux vérificateurs des comptes, et les points suivants sont décalés.

2. Approbation du PV de l'AG du 19 mai 2007

La présidente remercie les auteurs du PV et ouvre la discussion

- Estelle Favre fait remarquer qu'au point 3 « rapport de la caissière », le poste « frais de représentation » n'est pas assez détaillé, notamment pour le montant de Fr. 220.- (voir point 4 du présent PV). Elle souhaite plus de précisions à l'avenir.
- Michel Niquille fait remarquer les fautes d'orthographe « occasionnés » (pour occasionné) et « poursuivit » (au lieu de poursuivi). Le fait est relativement grave pour un écrivain public !
- M. Thonney Viani rappelle que les procès-verbaux doivent être rédigés avec soin et rigueur, car ils sont l'unique trace des décisions prises par l'assemblée, décisions qui engagent l'AEPS et sont déterminantes pour son fonctionnement.

Au vote, le PV est accepté à l'unanimité.

3. Rapport et communications de la présidente

Rapport

Le rapport de la présidente est annexé au présent PV.

Dans la discussion qui suit, Janick Budry relève que ce n'est pas à titre de présidente qu'elle encaissait Fr. 600.-/an, mais de secrétaire. Dont acte, et M. Thonney Viani de rectifier « [...] je renonce bien sûr

également à la rétribution annuelle de Fr. 600.- » devenant « [...] je ne reconduis pas pour moi la rétribution annuelle de Fr. 600.- puisque je ne cumule pas les deux mandats ».

Pour répondre à Christian Perler, la présidente cite les noms des personnes ayant reçu des renseignements ; dorénavant elle les nommera systématiquement.

Francine Gex-Loth souligne combien il est agréable que le matériel et les archives soient entreposés à Rolle chez Véronique Pfeiffer.

Remerciements

Après le rapport, la parole et le geste sont donnés à Eric Nusslé qui adresse quelques mots amicaux à l'ancienne présidente et lui remet des fleurs de la part de l'AEPS.

Communications

La présidente rappelle que lors des AG d'avril et septembre 2006, il avait été suggéré que les PV soient tenus par un membre de l'AEPS, selon un tournus. Proposition approuvée mais pas encore en vigueur. Cela sera fait dès la prochaine AG (automne 2008), à l'essai pendant trois ou quatre séances.

Les preneurs des prochains PV sont (désignés au point 10 nouveau de l'OJ) :

- AG d'automne 08 : Michel Niquille (suppléante : Véronique Pfeiffer)
- AG de printemps 09 : Véronique Pfeiffer (suppléant : Eric Nusslé)
- AG d'automne 09 : Eric Nusslé (suppléante : Claire-Lise Beerens-Magnin)

Le « preneur » de PV se verra offrir son repas en dédommagement.

4. Rapport 2007 de la caissière

Marlyse Rytz a transmis le détail des comptes. La présidente en fait une lecture succincte mais n'est pas apte à apporter des informations détaillées :

Compte UBS :	Fr.	3079.31
En caisse :	Fr.	247.50
Au CCP :	Fr.	301.25
Solde :	Fr.	3628.-

Il reste encore 4 cotisations actifs + 2 passifs à encaisser.

Concernant le montant de Fr. 220.- des comptes 2007, Janick Budry explique qu'il s'agit de notes pour les cafés/croissants de l'AG, de frais de location de salles, de déplacements pour les entretiens avec des candidats.

A l'avenir, on demandera à la trésorière d'expliquer, même brièvement, les particularités des comptes. Eric Nusslé propose que les comptes soient bouclés au 30 juin et présentés à l'AG d'automne. Mais puisque la comptabilité suit l'année calendaire, les comptes doivent être bouclés au 31 décembre et présentés à l'AG de printemps.

Suggestion est faite de nommer deux vérificateurs de comptes afin de se conformer aux usages (et nullement par défiance envers notre remarquable trésorière). Proposition acceptée par 6 oui, 1 non, 1 abstention.

5. Approbation des comptes 2007

Les comptes 2007 sont approuvés à l'unanimité.

6. Projets, développements et intentions pour l'exercice 2008-2010

Site Internet

A ce jour, le site de l'AEPS renvoie au site personnel de quatre d'entre nous. Sans obligation, il serait souhaitable et bénéfique que chaque membre ait un site Internet ou une page personnelle, dont le lien serait inséré gratuitement sur le site de l'AEPS.

Les statistiques de visite de notre site seront fournies.

Articles et photos sont les bienvenus pour « nourrir » le site !

Liste des spécialités des membres et réseau

Afin de répondre rapidement et exactement à la demande de nos clients et d'utiliser au mieux le réseau AEPS, la « liste des spécialités des membres », état au 19 avril 2008, a été établie. Les membres en reçoivent un exemplaire et sont priés de le retourner dûment complété. Ce document modifiable en tout temps sera envoyé ensuite à chaque membre. Cette liste est à usage **interne** uniquement !

Faut-il ou non ajouter une rubrique « textes manuscrits » demande Véronique Pfeiffer. Non, répond Estelle Favre, car il n'appartient précisément pas à l'EP de se substituer au client pour cette activité. Lors de recherche d'emploi par exemple, une étude graphologique pourrait porter préjudice au candidat (ou à l'employeur).

Michel Niquille propose de modifier la rubrique « comptabilité » par « gestion d'entreprise ».

Estelle Favre informe qu'elle désire « lever le pied ». Par conséquent, elle limite les prestations qu'elle offre (et renonce à se faire connaître par le biais de l'Internet).

La liste des spécialités est utilisée pour le travail en **réseau**. Rappel d'utilisation :

- Proposer un ou plusieurs collègues au client en le priant d'annoncer de la part de qui il appelle.
- Ne jamais énoncer de tarif !
- Informer le collègue « expéditeur » de la suite donnée.

Pistes pour développer et faire connaître le métier et l'académie

Le métier d'écrivain public et l'AEPS doivent impérativement mieux se faire connaître :

Le *bouche à oreille* fonctionne parfois très bien, parfois pas du tout.

La *publicité* dans les journaux : efficace mais coûteuse car devant être régulièrement renouvelée.

Le site *Internet* : atout non négligeable

Les *lettres de lecteurs* ne coûtent rien et sont l'une des rubriques les plus lues. Dès lors qu'elles mentionnent l'AEPS, elles doivent impérativement être cosignées par la présidente ou un membre du comité.

L'exploitation des *réseaux professionnels et privés* :

- Une conférence sur notre métier pourrait être mise sur pied et « voyager » à travers des entreprises (au sens large) susceptibles d'avoir besoin de nos services. Un EP conférencier serait accompagné de l'EP organisateur de la conférence.
- Les médias (radio, presse, etc.) : réflexion à réactualiser.

L'exploitation des *lieux de parole* :

- Véronique Pfeiffer informe que sa sœur, comédienne, organise chaque premier dimanche du mois une brocante à Carouge (GE) ; nous pourrions y avoir un petit stand. La même sœur fait la lecture de lettres lors de la manifestation « Jardins en fête » de Coppet. Une piste à suivre ?
- Christian Perler mentionne qu'il a œuvré comme « lecteur de rue » à Lausanne. D'où l'idée de nous annoncer comme « écrivains de rue » les prochaines années.

Janick Budry propose que nous communiquions gratuitement notre lien à d'autres sites afin d'être les destinataires de « newsletters » nous informant régulièrement des manifestations (marchés, rencontres, etc.). Elle s'occupera, dans les mois à venir, de cibler (mots clés) et trier (« poubelle ») la recherche de sites partenaires.

Mise à jour des statuts

Le comité va s'y atteler et informera les membres de l'académie

Pour répondre à une question d'Estelle Favre, il n'y a pas lieu de faire avaliser les statuts par un notaire. Eric Nusslé insiste pour que les nouveaux statuts soient simplifiés au maximum et qu'ils servent de base principalement.

7. Communications du comité

Toutes les demandes de renseignements concernant l'AEPS doivent être transmises à la présidente. Les communications intra-AEPS se font en principe par courriel (économie de papier) sauf bien sûr les PV d'assemblée et les convocations officielles.

Action de printemps sur les plaquettes et arobases coupe-papier ! Merci à Francine Gex-Loth et Véronique Pfeiffer pour la préparation et le transport du matériel.

8. Elections vérificateurs des comptes

Michel Niquille et Christian Perler sont élus à l'unanimité.

9. Divers

Rien à signaler

10. Dates et lieux des prochaines AG

Le 8 novembre 2008 : à Fully, organisée par Béatrice Claret

Le 2 mai 2009 : à Fenin (Val de Ruz), organisée par Danièle Candaux

Le 7 novembre 2009 : à Bulle, organisée par Michel Niquille

Fin de l'assemblée : 11h45

Apéritif, photo souvenir (aussi pour le journal local), repas à l'Hôtel de Ville et pour certains, visite du musée du Blé et du Pain à Echallens.

La secrétaire



Béatrice Claret

La présidente



Michèle Thonney Viani

Monthey et Lausanne, le 5 mai 2008

Annexe(s)

- Pour tous les membres : rapport de la présidente
- Pour les membres absents à l'AG : liste des spécialités et note y relative